

COMPTE RENDU du CTL du 12/01/2012 Reporté au 16/01/2012

Le CTL qui devait se tenir le 12 Janvier 2012 a été reporté au 16 Janvier 2012.

Le 12 janvier, les organisations syndicales soutenues par la présence d'une centaine d'agents ont manifesté leur mécontentement en venant d'abord devant la DDFIP, puis ensuite dans la salle où devait se tenir la réunion.

Les représentants CGT – Union SNUI / SUD – FO ont lu la déclaration commune suivante :

La révision générale des politiques publiques fait que l'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois.

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins. De 2008 à 2012, ce sont 13 000 emplois supprimés.

Cette année, 12 emplois sont supprimés en Lot et Garonne.

Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9 % pour 2012, bien au-delà, une fois de plus, de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite. Notre administration et elle s'en félicite, reste le meilleur élève de la classe.

Il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité que d'ailleurs la Direction Générale ne chiffre qu'à hauteur de 25 % des suppressions d'emplois.

C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme mode des instruments de rationalisation des emplois.

Contrairement à ce que tente d'imposer la Direction Générale, les solutions ne se trouvent pas dans les ajustements en terme d'organisation du travail ou de plans de restructuration, menés sous forme de concentration, de constitution de pôle, de regroupement et de fermetures de service.

Dans tous les services de la filière fiscale ou de la filière gestion publique, les agents sont soumis aux mêmes fortes pressions.

Les circonstances exigent aujourd'hui

- *un arrêt des suppressions d'emplois*
- *Un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail*
- *la détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires*
- *la réouverture du dossier des doctrines d'emplois.*

Dans le département de Lot et Garonne 12 suppressions d'emplois viennent s'ajouter à celles nombreuses des années précédentes

Ca suffit comme ça !!

Le CTL a donc été remis à la date du 16 01 2012.

- Ordre du jour :
- suppression et transformation d'emplois
 - Bilan du budget 2011
 - Budget 2012

☛ Suppressions et transformations d'emplois

Postes/ Sites	A		B		C		TOTAL
	Création	Suppression	Création	Suppression	Création	Suppression	
DDFIF	+2	-2		-3		-3	-6
SIE Agen				-1			-1
SIP Agen			+1			-2	-1
Agen Mple	+1		+1	-1		-1	0
PRS			+1			-1	0
Paierie						-1	-1
Agen Ets Hospitaliers						-1	-1
Agen CDIF			+1			-1	0
SIP Villeneuve			+2			-2	0
T.Fumel						-1	-1
T. Nérac			+1			-1	0
Tonneins Mple			+1			-1	0
SIP Marmande			+1			-1	0
PCE Marmande				-1			-1
TOTAUX	+3	-2	+9	-6		-16	-12
	+1		+3		-16		

La CGT et les autres organisations syndicales ont voté contre ces suppressions d'emplois.

☛ Budget 2011 et 2012

- Les représentants CGT ont voté contre le bilan du budget 2011 (largement insuffisant au vu des besoins).

- Et que dire du budget 2012 qui est en baisse de plus de 10 % ! Certains secteurs connaissent des chutes spectaculaires :

- frais de déplacements : 224 327€ en 2012 contre 345 560€ en 2011 **soit - 34.51%**
- fournitures : 105 750€ en 2012 contre 154 197€ en 2011 **soit - 31.42%**
- affranchissement : 415 026€ en 2012 contre 555 943€ en 2011 **soit - 25.35%**

Pas besoin d'autres commentaires pour voir que ce sont nos missions qui sont menacées !

Les représentants CGT ont donc voté contre ce budget 2012.

Siégeaient pour la CGT : P. MOLINIER (SIE Agen) - G.SOTTIL (BIL)